

morbihan



(Photo Jos LE DOARE)

SAINT-CADO HIER

Cahiers de L'UMIVEM

Qu'est-ce que l'UMIVEM ?

L'Union pour la Mise en Valeur Esthétique du Morbihan groupe les particuliers et les associations qui s'intéressent d'une façon ou d'une autre à la protection de notre patrimoine artistique, naturel et architectural.

Les animateurs de l'UMIVEM ne défendent pas le passé pour le passé mais souhaitent prouver que sens du présent et respect du passé ne sont pas incompatibles. D'accord avec les autorités ministérielles préoccupées particulièrement de l'environnement, ils estiment que les hommes d'aujourd'hui ont besoin de beauté et ils désirent à la fois préserver et mettre en valeur ce qui répond à ce besoin.

Sommaire de ce numéro

Une autre manière d'envisager la croissance	Alain Peyrefitte ..	Page 1
A Guern : Ménorval	Keranforest	Page 4
La dimension écologique	Silvère Seurat ..	Page 6
Le démenagement de nos vieux saints	Job Jaffré	Page 10
Sentiers de grande randonnée dans le Morbihan		Page 15
Des Montagnes Noires à l'Océan bleu, le Scorff (suite)	Ernest Collet	Page 16
La Commission Départementale des Objets Immobiliers	Françoise Mosser ..	Page 21
A Portivy en Saint-Pierre-Quiberon : des murets	Gwen Le Porz ..	Page 25
Mohon	Jacques Mercier ..	Page 27
Une lettre de lecteur		Page 30
Les publications de nos Sociétés adhérentes	Lector	Page 31
Petite Bibliographie du Morbihan (suite)	Joseph Danigo	Page 33

Adresse : Madame R. BORDE

BORDLANN — 56 - LANESTER — Tél. 76.10.47 — 76.16.22

Adhésions : Etudiant : 5 F — Membre Actif : 20 F

Membre Bienfaiteur : 50 F et plus

C.C.P. UMIVEM 3678-40 Nantes - Compte bancaire B.P.B.A. Lorient

Amis de l'an dernier, avez-vous réglé votre cotisation 1974 ?

UNE AUTRE MANIÈRE D'ENVISAGER LA CROISSANCE

« Notre » Ministre, Monsieur Alain Peyrefitte a fait le 19 mars, une importante déclaration sur ce que serait désormais l'Environnement. Sans doute beaucoup d'entre vous l'ont-ils lue, mais cette déclaration nous a paru si importante que nous vous en proposons en guise d'éditorial, les extraits que voici :

1. — LA CRISE DE L'ÉNERGIE

« La crise de l'énergie, loin de repousser dans l'ombre la protection de la nature, la lutte contre la pollution et les préoccupations écologiques, comme passées de mode, va leur donner un accent nouveau, une justification nouvelle.

Non, la crise de l'énergie ne chassera pas l'Environnement comme on dit que la mauvaise monnaie chasse la bonne.

Avec la modification des termes de l'échange, c'est vraiment une nouvelle économie politique, une NEP, qui est en train de naître. Le ménagement des ressources naturelles était jusqu'alors recommandé par les spécialistes de l'Environnement : il devient un impératif catégorique sur le plan économique comme sur celui de la balance des paiements. Dans quelques semaines je serai en mesure de transmettre au Gouvernement un substantiel rapport sur la convergence de la politique de l'Environnement et de la lutte contre le gaspillage énergétique : là se trouve, peut-être, la clé de nouvelles priorités.

Il y a si peu de contradictions entre le plan pour l'énergie qui vient d'être arrêté et le souci d'environnement, que l'environnement figure précisément en préambule de la politique de l'énergie. Non seulement aucune des récentes décisions en matière énergétique ne relègue au second plan la politique de l'environnement, mais celle-ci est confirmée et prolongée à l'occasion des questions nouvelles qui sont maintenant soulevées.

Ces problèmes « Environnement-Energie » ont tenu une large place dans les discussions du Comité Interministériel à Matignon du 4 mars, du Conseil Restreint à l'Élysée du 5 mars et du Conseil des Ministres du 6 mars. C'est ainsi qu'il a été explicitement précisé :

— que les préoccupations de l'Environnement ne seront pas remises en cause par les nouvelles orientations données à la politique de l'énergie ;

— qu'un effort prioritaire de recherche et de développement sera effectué pour augmenter les économies d'énergie et pour améliorer le rendement

énergétique des techniques. Les crédits de la recherche seront à cet effet réorientés et augmentés ;

- que les économies d'énergie ne sauraient en aucun cas, servir de prétexte à l'arrêt ou au ralentissement des dispositifs d'épuration des rejets ;
- que toute recherche des sites pour les nouvelles centrales nucléaires sera précédée et accompagnée d'études minutieuses concernant l'Environnement auxquelles seront associés les services de l'Environnement ;
- qu'il en sera de même pour toute prospection de pétrole en mer (hydrocarbures *off shore*).

2. — LA POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT CONTINUE

Seront par ailleurs, fermement poursuivies les actions engagées, tels les schémas directeurs d'objectifs à 15 ans (air, eau, milieux géographiques sensibles comme les réserves naturelles ou les parcs nationaux et régionaux). Une loi sur les déchets (élimination ou récupération), une autre, fondamentale, sur la protection de la Nature (étude, avant toute réalisation importante, de l'impact géographique ou écologique des équipements prévus), seront, je l'espère soumises au Parlement avant la fin de l'année.

Bref, l'Environnement, ce n'est pas seulement lutter contre les pollutions, **c'est une autre manière d'envisager la croissance, le développement, les équipements ;** une manière de sauvegarder notre civilisation... »

Et Monsieur Peyrefitte, après de forts intéressantes considérations sur la coordination des affaires culturelles et de l'environnement et l'annonce que la vigilance s'accroîtra à l'égard de la beauté de l'habitat, présente :

3. — UN PROGRAMME DE SAUVETAGE DE L'ARCHITECTURE RURALE

Une proposition précise (liée d'ailleurs au cadre du Musée des Arts et Traditions Populaires) : lancement d'un grand programme de sauvetage et de mise en valeur de l'architecture rurale française. C'est justement sur la ligne de partage des eaux Affaires Culturelles - Environnement.

Le visage de la France doit beaucoup au pittoresque de la plupart de ses bourgs et de ses villages. Ce pittoresque est fait notamment de la simplicité et de l'homogénéité de bâtiments répondant à des fonctions et à des époques différentes, de leur adaptation à un usage défini, ainsi que de l'accord entre les couleurs, les volumes, les formes, le site, le milieu environnant. L'architecture rurale est **l'humus de la création des formes**. A travers notre histoire, se révèle une admirable harmonie collective de l'esprit créateur pour chaque époque et pour chaque région, qu'elle s'applique au manoir,

à la ferme fortifiée, à l'église rurale et aux maisons qui l'entourent, aux édifices publics et aux demeures patriciennes ou même aux granges, aux métairies, aux bergeries, aux étables.

C'est la continuité de cette chaîne, dans le temps et dans l'espace qu'il faut préserver ou retrouver. Le moins spectaculaire étant souvent le plus précieux, ne serait-ce que parce qu'il est le plus vulnérable.

Quel magnifique débouché pour le besoin d'idéal, de don de soi qui anime les jeunes : d'ailleurs, ce sont les jeunes qui nous montrent la voie. Dans les bouleversements qu'impose à notre société le choc du futur, il n'est peut-être pas de signes plus encourageants que ces communautés de jeunes qui, spontanément, sans préalable, sans même aucune aide des pouvoirs publics, ont décidé de consacrer leurs loisirs et même quelquefois plusieurs années de leur vie à restaurer une église dont les toitures s'effondrent ou à relever un village en ruines dans une campagne transformée en désert.

De même que la loi Malraux du 4 août 1962 a permis avec les secteurs sauvegardés, de réhabiliter le centre ancien des villes historiques (Sarlat, le Marais, Vannes, etc...) de même des innovations, sinon législatives du moins réglementaires et financières doivent-elles nous permettre de changer de vitesse. Il faut passer d'actions de protection et de mise en valeur sympathiques mais sporadiques, à une action d'ensemble, mais décentralisée, dont j'ai déjà fait mettre à l'étude les modalités pratiques.

4. — CONCLUSION

Comme l'a rappelé le Président de la République à Beaune en 1970, il s'agit pour la France de développer sa production et donc sa puissance, de se moderniser et donc de s'industrialiser sans pour autant méconnaître les périls de la civilisation technique, dont le plus grave serait de détruire le cadre de vie que nous ont légué les siècles et qui reste le mieux adapté à l'homme...

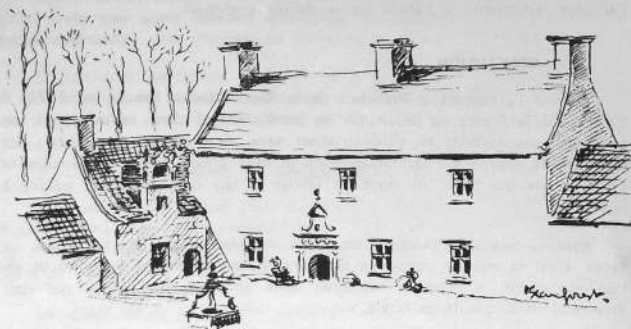
Bien au-delà du folklore, c'est notre équilibre social et moral qui en cause. C'est la mission commune des services des Affaires Culturelles et de l'Environnement, aujourd'hui regroupés dans un ministère unique qui doit être celui de la qualité de la vie. »

Alain PEYREFITTE,

Ministre des Affaires Culturelles

A GUERN : MÉNORVAL

... un château construit pour la fille du Roi. L'Histoire ne nous dit pas encore quelles raisons firent choisir à Henri IV cette terre du Vannetais pour y établir la fille qu'il avait eue de la belle Gabrielle d'Estrées. Doit-on y voir l'intervention du Vicomte de Rohan « aimé et féal serviteur du roi » ? L'année 1607 voit s'achever la construction de cette demeure pour la Duchesse d'Elbeuf. C'est un grand manoir aux pièces très hautes, aux fenêtres larges et dont la porte est couronnée de motifs d'inspiration italienne. Au bas des chevronnières d'amusants bonshommes de pierre gesticulent sous le ciel. L'aile basse est chargée d'une lucarne monumentale et très décorée : pilastres, frontons, pinacles tournés s'y accumulent au point de donner quelque surprise à qui est accoutumé à la sobriété des habitations campagnardes. Dans la cour, un puits carré et les débris du quadrilatère que formaient les bâtiments de service. A l'Est, les restes de la chapelle domestique, à côté de ce qui fut le portail d'entrée, abattu il n'y a pas très longtemps. Après avoir abrité la fille d'un roi de France et de Navarre, Ménorval n'est plus qu'une maison vide et abandonnée, sur la porte de laquelle on peut lire : « A Vendre ». Peut-on espérer, pour la conservation de cette touchante maison, qu'un acquéreur de bon goût se présente et lui rende vie ? Encore faudrait-il qu'on ne décourageât pas un tel candidat. L'ignore les charges que paie l'actuel propriétaire de cette demi-ruine ; il serait



simplement scandaleux que cette somme soit augmentée le jour où Ménorval serait restauré ; la première mesure à prendre si l'on ne veut pas perdre une part du patrimoine national consiste à n'en pas détourner les conservateurs éventuels par une pénalisation aussi injuste que néfaste.

1973 : Ménorval est en cours de restauration.

Puisse ce chapitre vous donner envie de lire les 39 autres consacrés par Keranforest à ces petits monuments de la campagne bretonne.

Modeste, l'auteur les fait précéder d'excuses au lecteur qui disent : « Les érudits seront déçus par la brièveté des notes historiques, les esprits rigoureux par le côté sentimental des textes, les polémistes par leur modération »...

Il nous semble que les lecteurs de « Morbihan » ne seront agacés par rien de tout cela et qu'ils feront leurs remarques : « Le patrimoine authentique réside surtout dans l'art populaire, ces édifices disséminés dans les campagnes, issus d'elles et qui la complètent avec tant de bonheur... C'est pourquoi l'on peut dire que démolir l'un de ces « tableaux » inscrits sur le visage de notre terre, banaliser un simple hameau, est plus grave et plus préjudiciable au pays que de lui enlever tel trésor de ses musées ou tel document de ses archives. L'enlaidissement de notre univers quotidien, personne n'a le droit de s'y résigner ».

« Le Télégramme »

Nous remercions l'auteur et l'éditeur de nous avoir permis la reproduction du texte et du dessin de Keranforest.

Le livre est en vente chez D. de Lafforest, Saint-Joseph, Carantec.



Un livre utile à qui veut comprendre le rôle de l'arbre dans la nature.

Un livre indispensable à qui veut planter, ou replanter.

Un livre à la fois savant et facile à lire, et dont chaque paragraphe est illustré d'une photo ou d'un dessin.

Commandez-le à « Le Clos Lorelle » 49470 SAINTE-GEMME - SUR - LOIRE ou à l'UMIVEM.

L'exemplaire 15 F francs. Conditions spéciales pour commandes groupées.

"LA DIMENSION ECOLOGIQUE"

Dans la revue « Le Management », de décembre 1973, a paru un très important article. La dimension écologique dont nous avons été autorisés à reproduire les paragraphes que voici ; et qui nous l'espérons inciteront ceux de nos lecteurs qui ont des responsabilités économiques ou technologiques à lire l'article en son entier.

« Protection de la nature et de l'environnement, et écologie d'autre part ne sont pas synonymes. L'écologie, qui étudie les rapports des êtres vivants entre eux et leur milieu, implique une compréhension des phénomènes plutôt qu'une protection systématique de telle ou telle espèce. Longtemps trop modeste, cette science a exclu de son domaine l'homme, être vivant pourtant s'il en est. Et puis vers les années 1950, elle a reconnu l'indissociable relation entre l'homme et le reste de la nature, ou plutôt l'appartenance de l'homme à la nature, qu'il modèle et dont il dépend.

Et l'écologie a alors pris son véritable essor, en suivant curieusement deux chemins : l'un, celui de la connaissance scientifique, qui peut faire d'elle la science reine du $XXI^{ème}$ siècle, englobant toutes les transformations infligées par l'homme à son milieu, toutes les créations engendrées par l'homme à partir de celui-ci c'est-à-dire le fruit de toutes les techniques, comme un vaste chapitre de l'économie même. L'autre, celui de la réaction affective, se traduisant par « la grande peur de l'an 2000 » et mobilisant d'autant plus facilement les foules que la voie de la connaissance scientifique reste plus ésotérique, et que les responsables de l'économie affectent davantage d'en ignorer les enseignements.

Parler aujourd'hui de protection de l'environnement, en sous-entendant « de l'environnement de l'homme » plutôt que d'écologie, nous fait revenir 20 ans en arrière : d'un côté l'homme qui décide, agit, fabrique, construit, exploite, détruit, de l'autre l'environnement, c'est-à-dire le reste de la biosphère, perturbée par tous les sillages des actions de l'homme, et que l'on s'efforce de protéger, voire de reconstituer. C'est au-delà de cet antagonisme qu'il faut chercher de nouvelles voies, dans une dialectique « croissance - écologie », de nouvelles voies favorables à la fois à l'espèce humaine et à son environnement.

L'INGENIEUR ET L'ECOLOGIE

Le choix d'une matière première, la création d'un produit, la conception d'un procédé de fabrication, l'implantation d'une usine, le mode de distribution à la clientèle, les conditions de réinsertion du produit déclassé dans le milieu naturel, sont autant d'occasions de perturber de manière plus ou moins importantes des équilibres écologiques.

Une des forces du $XIX^{ème}$ siècle aura été de ne prêter aucune attention à ces perturbations, à ces sillages. On atteint en effet plus sûrement une cible lorsqu'on ne vise qu'elle, et tel a bien été le cas pour la civilisation industrielle, imposant ses lois d'airain aussi bien au client qu'au travailleur et à la nature.

L'ingénieur, pure incarnation des valeurs de cette civilisation industrielle, reçoit une formation ignorant tout des sciences de la vie. Il connaît

la matière, mais ne connaît qu'elle. Il consacre de longues périodes à comprendre, depuis l'élémentaire noyau d'hydrogène, les lois d'assemblage des atomes et molécules. Et puis voici que, ô paradoxe, lorsque les molécules devenant de plus en plus gigantesques reçoivent l'étincelle de la vie, leur étude est bannie de la formation de l'ingénieur.

Celle-ci s'arrête lorsque la vie commence !

Qui oserait reprocher à cet ingénieur, fruit de la polarisation des ambitions d'une Société, d'être aujourd'hui totalement imperméable aux arguments de l'écologiste ? Comment comprendrait-il l'influence sur les fragiles équilibres de la biosphère du simple réchauffage d'un cours d'eau ou de l'étalement à la surface de la mer d'une mince pellicule d'hydrocarbure ?

Mettons-nous à sa place. Après avoir régné en maître incontesté il a vu surgir sur son chemin l'économiste et ses francs, l'architecte et ses harmonies, et voici qu'il découvre aujourd'hui l'écologiste et ses petites bêtes. Comment le prendrait-il au sérieux lui qui est astreint aux règles inexorables de l'impératif industriel ?

L'effort est ainsi considérable à entreprendre pour que l'ingénieur comprenne que ses réalisations, tous ses artefacts s'inscrivent dans la biosphère, dans cette nature à laquelle on commande en lui obéissant...

L'intérêt de l'ingénieur pour l'écologie se développera s'il perçoit la fécondité, pour l'exercice même de son métier, des modèles empruntés à cette science nouvelle. Il observera par exemple que l'écologiste pense « système », et ne se contente pas d'approfondir une étape sans égard pour l'amont et l'aval. La chaîne alimentaire est un exemple, déjà simplifié, de système, allant de la plante développée par photosynthèse, à l'animal et aux détritus et dépouilles transformées par des décomposeurs de toutes natures et réalimentant la plante.

Intéressé, éveillé par pareils modèles, l'ingénieur comprendra qu'il lui reste à défricher un espace technologique encore vierge espace de transmutation de la matière suivant des règles inspirées de celles du vivant...

L'ECONOMISTE D'ENTREPRISE ET L'ECOLOGIE

Autre homme fort de l'entreprise, encore que de plus fraîche date l'économiste a réussi à imposer sa loi à l'ingénieur : « il n'existe pas de vérité technique, seule existe une vérité économique arbitrant entre les diverses solutions, fruits de l'imagination des chercheurs ».

Cet arbitrage se fait par les techniques de calcul économique qui ont lentement pénétré l'entreprise en 1950, à l'instigation de précurseurs comme Pierre Massé.

Au premier rang de ces techniques, l'actualisation donne bonne conscience à l'homme d'action : au-delà d'une génération, soit seulement après une trentaine d'années, la conséquence d'une décision est négligeable, calmée par un jeu inverse de celui de l'intérêt composé. C'est une manière savante de réexprimer le fameux « après moi le déluge ».

Acceptable et même fécond pour les réalisations destinées à disparaître effectivement dans les trente ans, et ce sans laisser de trace, le calcul

économique est un instrument qui, appliqué à des œuvres que l'on veut pérennes, laisse perplexe l'écologiste ou plus simplement l'honnête homme

Que la valeur actuelle d'un arbre qui sera centenaire en 2073 soit nulle voilà une vérité que — nous en sommes heureux — nos arrière grands-parents ont ignorée ! Et profitant aujourd'hui de la beauté de la forêt centenaire, nous les bénissons d'avoir commis ce péché économique.

Volontairement myope quant à l'avenir, l'économie connaît d'autres limites : elle aborde l'espace avec les œillères, la conduisant à ne prendre arbitrairement en compte que les biens et services auxquels elle reconnaît une valeur, à ne s'intéresser en somme qu'à la partie visible de l'iceberg.

De l'écologie l'économiste apprendra sans doute avec intérêt la notion de système étendu dans le temps et dans l'espace. La plupart des décisions d'ordre économique ont, ou auront des conséquences écologiques. Celles-ci peuvent être lointaines dans l'espace, lointaines dans le temps, mais non moins redoutables pour autant. Dans « Les Portes de l'Avenir » Pierre Cachan, tout en reconnaissant que notre connaissance des mécanismes naturels est manifestement incomplète, établit une corrélation entre la destruction complète par l'homme, au cours de plusieurs millénaires, de la forêt chinoise et l'importance des crues fluviales en ce pays, prenant l'apparence d'un phénomène normal, ou encore entre l'assèchement des marais de Toscane et la violence de la récente crue de l'Arno.

L'économiste retiendra également la complexité des régulations naturelles, et leur fragilité face à certaines actions humaines. La disparition du pouvoir auto-épurant de l'eau, par exemple, transfère à l'homme et intègre dans le domaine de l'économie une responsabilité dont la nature s'acquittait jusqu'alors fort bien.

Il apprendra enfin la valeur du temps, valeur que dans sa fièvre d'obtenir selon le mot de Pierre Aguessse « une rentabilité maximum dans un laps de temps minimum », il a une tendance à bannir de son univers. Il notera par exemple qu'il faut entre trois et dix siècles pour accroître, par décomposition d'une roche, l'épaisseur du sol de 3 cm. Cependant que l'érosion ou le vent agissant sur un sol appauvri par monoculture peuvent en quelques heures détruire ces apports séculaires.

Quel impact auront ces enseignements sur le raisonnement de l'économiste ?

Il en est un premier, auquel on assiste dès maintenant : il consiste à intégrer dans le raisonnement économique traditionnel les facteurs jusqu'à ce jour négligés et dont l'importance est soulignée par l'écologie. On donnera ainsi une valeur à l'eau, à l'air, une valeur aussi à certaines pollutions puis on cherchera à intégrer les coûts externes, c'est-à-dire à faire payer les pollueurs.

L'intention est louable sans aucun doute, mais elle suppose parfaitement connues et identifiées les nuisances, ce qui est loin d'être le cas. Les systèmes écologiques sont trop complexes et trop divers pour pouvoir être décrits simplement par leurs outputs.

Avant d'établir une corrélation, de donner une valeur économique, il s'agit donc de connaître. Faute de quoi, on assistera à la prolifération de

fort mauvais modèles micro-écologiques, qui maintiendront l'entreprise dans ses fabrications traditionnelles complétées lorsque l'économiste poussé par le législateur le jugera utile, d'installations aval antipolluantes.

Certes cette solution est seule concevable pour les usines existantes, mais à l'image du médecin, découvrant vaccin et sérum et évitant la maladie, le chercheur industriel doit être incité à découvrir des procédés et produits évitant les nuisances et l'économiste doit le pousser à s'engager dans ce raccourci.

S'agissant par ailleurs de l'arbitrage entre le court et le long terme, et de l'éventuelle remise en cause de l'actualisation, l'économiste d'entreprise ne saurait jouer un rôle d'avant-garde. Car l'entreprise, dont peu d'œuvres dépassent une génération, peut légitimement se cantonner dans ce proche avenir. Il ne saurait en être de même des économistes orientant le flux des dépenses publiques vers la création d'infrastructures, par exemple celles des cités nouvelles, ou vers la conservation des valeurs naturelles. Le même raisonnement économique ne saurait à l'évidence s'appliquer au bois de Boulogne, à la Pointe du Raz ou à une raffinerie de pétrole. L'économie attend ainsi son Einstein, introduisant une relativité dans ses raisonnements. »

Silvère SEURAT

Président de Eurequip



VANDALISME INCONSCIENT :

LE "DÉMÉNAGEMENT" DE NOS VIEUX SAINTS

Un « paysage » à respecter aussi est celui que nous offre l'intérieur de nos églises et chapelles. Il est parfois victime de bouleversements que l'on peut qualifier d'intempestifs.

Nous pensons plus particulièrement aux statues de nos Saints, et à la place que nos anciens savaient leur donner. Elle avait une signification et offrait une référence historique. Nos « quakers » d'aujourd'hui malheureusement l'ignorent ou veulent l'ignorer, en procédant à des déménagements irréfléchis quand l'aberration ne les conduit pas à l'élimination.

On apprend beaucoup de choses quand on se donne la peine de noter ces statues et d'observer la place qui leur fut donnée.

PREUVES D'UNE ANCIENNETÉ GALLO-ROMAINE

Un exemple : en l'église d'Inzinzac dont le patron est Saint Pierre, les Saints se nomment : Symphorien, Eutrope, Sainte Geneviève, tous des Gallo-Romains.

Il n'y a pas un seul Breton. Qu'est-ce à dire ? Eh ! bien que cette paroisse est d'origine gallo-romaine, et que les Bretons, contrairement à certaines assertions, ont respecté les Saints qui étaient déjà en place. A défaut d'archives, nous avons là une référence de grand intérêt.

Autre exemple : en l'église de Crach. Le patron se nomme Saint Thuriau, évêque de Dol au VIII^{ème} siècle. Son culte connut une forte popularité en dehors même de son diocèse. Ainsi, dans la seule région d'Auray, on le trouve non seulement à Crach, mais à Plumergat et à Plougoumen (chapelle de LESTRIVIAU, qu'on prononce ici LES-TURIAO).

Ce culte dut être instauré après le départ des Normands. A Crach, Saint Thuriau était (l'est-il encore ?) du côté de l'Evangile. Du côté de l'Epître, soit au titre de patron secondaire, il y a Saint CLAIR, réputé premier évêque de Nantes, et premier évangélisateur de notre Morbihan. Qu'est-ce à dire ? Eh ! bien tout simplement, que lorsque fut instauré le culte de Saint Thuriau, il s'est trouvé des paroissiens pour rappeler qu'en ces lieux, avant lui, il y avait eu Saint Clair. Comme par hasard, en cette paroisse, le **Pont Kler**, du vieux cadastre, indiquait la limite des biens d'église. On en déduit qu'une organisation paroissiale fonctionnait à Crach sans doute dès l'époque gallo-romaine.

En cette même église, on remarque un Saint AVERTIN, au droit du transept. C'est un Saint qu'on ne rencontre pas tellement chez nous. On le signale aussi à NAIZIN.

Qui était-ce ? Un moine irlandais que sa dévotion à Saint MARTIN avait attiré en Touraine. Or, chacun sait que beaucoup de nos religieux s'étaient réfugiés en Touraine pour échapper aux Normands. C'est de là que certains d'entre eux, et ceux de Crach étaient du nombre, ont amené chez nous le culte d'un Saint qui fait partie de la famille celtique.

SAINT CADO ET SAINT MATHIEU TOUJOURS ENSEMBLE

Voici un troisième exemple qui nous mène à d'autres conclusions intéressantes. Lors d'une première visite à la chapelle de Saint Cado, dans le poétique vallon du Reclus, tout près d'Auray, nous avons noté la présence de Saint Cado du côté de l'Evangile, celle de Saint Mathieu du côté de l'Epître. Un peu plus tard, nous avons été amenés à constater un tableau représentant Saint Mathieu en la chapelle de Saint Cado de Belz. On l'a fait disparaître, par ignorance de sa signification, lors de la restauration du sanctuaire. Henri Maho à qui nous faisons part de ces concordances, observait à son tour qu'il y avait un Saint Mathieu avec un Saint Cado dans une chapelle de Guénin.

Une promenade dans la campagne, à la limite de Kernasclédén et de Berné nous a mis en présence d'une fontaine aux pierres ruinées, à l'angle d'un pré — Renseignement donné par le fermier le plus voisin : « **Honnan e vezé groeit anehi fetan Sant MAHEU, pe Sant Mahé** ». Or, MAHEU et MAHE sont les formes très anciennes de MATHIEU en Bretagne. Aujourd'hui on dit MATAO. Coïncidence, sur la colline voisine de la dite fontaine se situe le village de... COET-CADO.

Entre les deux, il y a un mamelon, couvert d'un bois touffu, laissé curieusement inculte, parmi des terres bien cultivées. La tradition locale veut qu'il y ait eu ici une chapelle. En tâtant le sol, on constate la présence sous le tapis de mousse et de feuilles mortes, de pierres de taille, tandis que d'autres pierres en bordure d'un champ, semblent porter la marque du feu.

Il y eut sans doute ici plus qu'une chapelle. Les dimensions du mamelon boisé font supposer un établissement considérable, dont aucune archive ne fait mention. D'où l'intérêt qu'il y a d'étudier la toponymie en ses moindres détails. Bien des pages d'histoire se sont perdues, faute d'une enquête systématique qui conduirait sans doute encore à des découvertes passionnantes. Les vieux cadastres sont à cet égard précieux.

Donc ici aussi, Saint Cado notre grand philosophe religieux se trouvait en compagnie de Saint Mathieu. Une enquête plus poussée conduirait à d'autres concordances. Mais pourquoi mettait-on ensemble les vieux Saints ? La question est restée longtemps sans réponse jusqu'au jour où un livre portant sur les « Saints classés par jour de l'année » nous a fait voir que leur fête se célébrait un même jour qui est le 21 septembre ! C'était, en somme, très simple. On peut dès lors supposer que tout en autorisant les Bretons à fêter le Saint qui faisait partie de leur famille, il leur était demandé de ne pas oublier le Saint de l'Eglise Universelle.



(Photo : Archives Départementales)

CLEGUEREC. — Chapelle Saint-Jean-Baptiste, Statue de Saint Jean Baptiste

SAINT JEAN-BAPTISTE PATRON DES CHEVALIERS DE MALTE EN COMPAGNIE DES SAINTS HOSPITALIERS

On trouve également ensemble d'une façon aussi systématique Saint Jean-Baptiste, patron des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem appelés ensuite Chevaliers de Malte, et Saint Fiacre. Pour la même raison : à savoir que la fête de Saint Fiacre a lieu le 30 août, le jour où se célèbre la Décollation de Saint Jean-Baptiste. Il y a une autre justification : Saint Fiacre, moine irlandais a été le fondateur du premier hôpital de Meaux.

Les Chevaliers de Malte ont été amenés à adopter ce moine hospitalier comme ils ont adopté aussi Saint Julien l'Hospitalier, dont le culte n'est plus reconnu. Entre Auray et Pluneret, il y a une croix de Saint Fiacre ; le transept droit de Pluneret est voué à Saint Jean-Baptiste qui dut avoir sa chapelle propre, et le plus vieil hôpital d'Auray était placé sous le vocable de Saint Julien. Il y avait par là, en outre, une maladrerie, certainement entretenue par ces Chevaliers de Malte qui ont exercé dans nos campagnes une sorte de « Ministère de la Santé » au Moyen-Age. Il suffit, pour s'en convaincre de se référer aux cinquante lieux-dits Madeleine, aux lieux-dits Hospital (Cornhospital comme au Croisty), au voisinage de villages dits KERYANN ou KERJEAN, KERGROEZ ou KERGROAZ, villages de la Croix, en souvenir de ces Chevaliers de la Croix.

La Chapelle Saint-Fiacre au Fauët a été dressée sur une terre de la Commanderie Saint Jean. Même voisinage à Ravenac, et en d'autres lieux. Autre exemple probant à Inzinac. Au bout d'un ruisseau, petit affluent du Blavet, est un village dit Le Temple. La chapelle a disparu, mais le dernier dimanche d'août, on maintient, en recevant parents et amis, le souvenir de l'ancien pardon. Qui donc y faisait-on ? Eh ! bien, Saint Jean-Baptiste. Et puis, il y avait aussi Saint Fiacre, « on ne sait pourquoi » nous disait quelqu'un du pays. Il est donc évident qu'en cet établissement, les Chevaliers de Malte avaient pris la suite des Templiers.

Si donc en telle église ou chapelle, vous découvrez une statue de Saint Jean-Baptiste, vous avez des chances de découvrir aussi une effigie de Saint Fiacre, peut-être celle d'un Saint Julien. Malheureusement, on a rompu en bien des endroits ces voisinages qui témoignaient d'un passé dont ne parlent ni les archives, ni les livres. D'où la nécessité de sauver ce qui peut être sauvé encore, de respecter des témoins dont nos anciens savaient l'importance, et que l'on est trop porté à éliminer de nos jours par ignorance, et aussi parce que nous avons perdu le sens de bien des choses. La Bretagne souffre plus du vandalisme inconscient que de l'autre.

Job JAFFRE



(Photo : Archives Départementales)

SERENT. — Chapelle Saint-Sébastien, Statue de Saint Fiore

SENTIERS DE GRANDE RANDONNÉE DANS LE MORBIHAN

La réunion du 16 novembre organisée avec le concours de M. Orain, délégué régional du Comité National des Sentiers de Grande Randonnée a été suivie par un public nombreux venu de Vannes, Questembert, Lorient, Bubry, Colpo et Baud et ses environs.

Monsieur ORAIN a présenté deux films tournés lors de randonnées spécialement en montagne et fait le point de la situation dans le Morbihan.

Le Morbihan n'a rien fait de positif par manque de coordination des réalisations de bénévoles isolés.

Monsieur ORAIN a insisté sur l'importance d'un responsable régional qui n'a pu être désigné à cette réunion. M. Daniel Cointreau, de Pluvigner, a été cependant pressenti mais n'a pu décider de son propre chef.

Quelques précisions ont ensuite été données par M. Orain sur le déroulement des opérations pour le tracé d'un sentier.

C'est le Comité National qui donne le tracé global d'un sentier de Grande Randonnée (G.R.). Le Morbihan est traversé par le G.R. 34 qui rejoint le N.Q. à l'Est du département en passant par Kernasclédén, Bubry, Baud, Bieuzy-Lanvaux, la région de Vannes et Questembert, avec un sentier annexe descendant vers le Sud (Pouldu-Lorient).

Ce sentier doit éviter les routes goudronnées. Pour cela il faut d'abord travailler sur la carte d'Etat-major pour repérer les chemins susceptibles de joindre deux agglomérations en passant par les sites les plus intéressants. Ce qui, évidemment est loin de représenter une ligne droite.

Quelques difficultés peuvent surgir auprès des propriétaires de sentiers ou forêts que le G.R. 34 serait amené à emprunter. Avant de commencer le tracé il convient de voir les mairies et de s'assurer de l'accord des différents propriétaires.

La deuxième étape de ces tracés consiste à reconnaître sur le terrain l'existence des sentiers relevés sur la carte et à vérifier l'intérêt touristique qu'ils présentent.

Le troisième stade est le balisage : il faut marquer le sentier aux couleurs des G.R. (rouge et blanc), indiquer les distances, la durée et la direction des différents tronçons formant le G.R. 34.

Enfin il faut consigner sur un guide tous les renseignements utiles au repérage du sentier par les randonneurs : tourner à droite, repérer un pont à X mètres, un arbre, un moulin, etc., ainsi que les possibilités de restauration et d'hébergement.

A la suite de cet exposé quelques personnes ont décidé de s'occuper de ce travail en se groupant par secteurs ; on a ainsi divisé le G.R. 34 en plusieurs tronçons que ces groupes baliseront. Ex : Baud s'occupe du tronçon Bubry - Bieuzy-Lanvaux.

Madame BARTSCH, de Baud, a noté le nom et les adresses des différents responsables de secteurs.

L'UMIVEM souhaite que toutes les initiatives de ce genre soient coordonnées.

DES MONTAGNES NOIRES A L'OCEAN BLEU

EN DESCENDANT LE SCORFF (Suite)

QUAND N.-D. DE KRENNAN PARLE A N.-D. DE QUELVEN

On n'est plus loin de Guémené ; le Scorff dévale la pente, les moulins ne l'arrêtent plus. A droite, la route de Ploërdut mène à l'église romane du bourg, très pittoresque, très ancienne, intéressante pour les connaisseurs et amis du style du XII^{me} - XIII^{me} siècle. Mais cette fois, puisque nous nous limitons au Scorff et à sa vallée, gravissons la colline du moins jusqu'à Notre-Dame de Krenenan, et sa fontaine. C'est celle-ci que vous trouverez d'abord en bordure de route, un clos pavé entouré d'un muret de pierre, un fronton de granit abritant une niche profonde d'où la Vierge se mire dans l'eau claire et abondante. On y vient en procession, le jour du pardon, par l'ancien chemin qui rend plus court le trajet et plus facile le port des bannières et de la croix.

La tour élevée de la chapelle, dressée sur un sommet, parlerait la nuit, dit-on, à celle de Quelven au-dessus de la terre qui dort : elle est, en effet, de ces pointes de granit qui marquent de distance en distance les plus hautes collines, et que l'on se montre de 20 kilomètres à la ronde. Elle est dédiée à la Vierge et l'on y fait pèlerinage pour être préservé du tonnerre, de l'incendie. L'extérieur est assez banal, le clocher de style Renaissance, avec base de solides assises de pierres taillées, pilastres encadrant la porte et fronton triangulaire au-dessus — deux étages à pilastres et chapiteaux — des tourelles de guet à la base de la flèche, une balustrade et des urnes de font de la période où le fer était à l'honneur.

L'intérieur de l'église intéresse davantage : toute sa voûte peinte, ses sablières sculptées au caprice de l'ouvrier, et cette Madone ancienne à la robe dorée, debout au-dessus de son ancêtre Jessé qui dort pendant que les rois de sa lignée se dressent les uns au-dessus des autres dans l'arbre traditionnel qui l'entoure, — les anges sonnent la trompette au-dessus d'elle.

REFLEXIONS AMERES A GUEMENE

La ville de Guémené suscite des réflexions amères. L'une des places-fortes les plus célèbres de nos ducs de Bretagne, l'une des forteresses les plus anciennes de notre pays, elle a été livrée totalement à la pioche destructrice des artisans et entrepreneurs. Tout droit leur a été donné de puiser dans cette réserve de pierres taillées qu'on déclarait inutiles. Les maisons de la cité, les murs de jardins, si modestes soient-ils, sont construits de cette réserve de magnifiques pierres prises dans les remparts !

Il y eut ici, vers l'an 800, une motte féodale, appuyée à la rivière et aux marécages, qui en défendaient l'accès à l'Ouest.

Le Sire de La Roche-Pirou, près du Fauët, en divisant son domaine en deux parts vers l'an 1050, demanda à son fils Guégan de dresser sur la motte féodale un solide donjon sans doute en moellons, et pierres de taille,

comme faisait son frère Héboi sur la colline de Saint-Caradec, au-dessus du Vieux-Pont (Hen-Pont, actuellement Hennebont) pour surveiller le passage du Blavet. Représentez-vous ce donjon de 15 mètres de hauteur ou davantage sur son tertre déjà élevé et dominant le grand valonnement circulaire où l'on voit quelques constructions en dur, un puits, un four et ce qui est nécessaire à la vie d'une garnison en cas de siège, tout cela entouré du grand arc de retranchement fait d'une élévation de terre de 5 ou 6 mètres de hauteur couronnée d'une palissade de poutres de bois soutenus par des troncs de chênes équarris ; des bretelles de retranchements s'ouvrent sur le marais-rivière à l'Ouest. Pour comprendre ce genre de forteresse, allez voir ce qui subsiste de celle du Vieux Saint-Yves en Bubry, ou de Kernec en Languidic.

Ce fut désormais là le centre du territoire attribué à Guégan, sa commanderie, en breton, son Kéménét. On l'appela le Kéménét Guégan, comme on appela la région du Sud le Kéménét Héboi. Plus tard, les noms se modifièrent, comme il arrive souvent, et l'on parla du doyenné des Bois au Sud (pour d'Héboi) et du Guémené dans le Nord (pour le Kéménét). C'est l'origine du nom actuel qui longtemps garda l'article. L'agglomération s'agrandit vite autour de La Motte.

« UNE VILLE QUI PASSAIT D'UN PARTI A L'AUTRE »

Aux environs de 1200, les conflits se succédant entre Bretagne et Angleterre au temps des Plantagenêts, la forteresse fut détruite ; la ville n'était pour ainsi dire plus fortifiée lors de la guerre de Succession. En 1342, selon Froissard, c'était une ville qui passait d'un parti à l'autre, sans autre défense que ses marécages et ses palissades de fortune. En cette année 1342 pourtant, elle subit un siège et les Anglais s'en rendirent maîtres ; ils creusèrent à nouveau de toutes parts des douves, relevèrent les retranchements, construisirent un château de granit ; ils portaient après 27 ans d'occupation laissant à Roger Davis une ville-forte capable de se défendre.

Cependant, une branche du Porhoët avait pris de l'importance dans cette région dont les centres se situaient à Pontivy, Josselin, Rohan. Charles de Rohan choisit de s'établir à Guémené en 1395. C'est Louis II de Rohan Guémené, son petit-fils, qui fit construire la forteresse, cette fois en solides pierres de taille dont on voit les restes aujourd'hui. Le travail était achevé en 1480. La forteresse présentait huit côtés. A chaque angle, une tour ou une redoute, au centre, un donjon. Des créneaux couronnaient les murs de 2 m 50 d'épaisseur, 15 mètres de hauteur. La tour de la prison qui subsiste encore donne l'idée de l'ensemble de la forteresse, avec ses deux hectares à l'intérieur et ses 300 mètres de remparts. Deux portes avec pont-levis accédaient à la ville-forte, une à l'Est, l'autre à l'Ouest ; en dehors de celle-ci un pont rejoignait la porterie elle aussi fortifiée.

...ET DISPERSEE AUJOURD'HUI

Une ville complètement close, huit tours, un château, une église gothique, les bains de la reine Jeanne de Navarre, datant de 1380 en bordure du château, que d'attraits pour le touriste ! Quels documents pour ceux qui

s'intéressent à l'histoire ou simplement aux souvenirs du mystérieux passé, surtout quand on qu'après 1522 l'épouse de Louis II, Marie de Rohan, fit du château une demeure princière avec une façade en style flamboyant, des ouvertures à meneaux et frontons magnifiques, un intérieur où les cheminées, les plafonds, les escaliers et les portes n'avaient rien à envier à la résidence de Josselin.

Toutes ces pierres ont été dispersées. Aux étrangers qui regardent et admirent la porte Ouest, on dit simplement : « Oh ! il ne reste pas grand-chose », et il s'en vont, pensant : « C'est dommage ! » et songeant à Josselin à Vannes, à Avila en Espagne, aux villes qui ont su garder leur trésor.

Maintenant il ne reste qu'à parcourir la ville, y voir les pierres des anciens remparts dans toutes les maisons, dans l'église elle-même, ou sa tour dressée en plein champ. S'arrêter devant les demeures les plus pittoresques, tel le presbytère, surtout son bâtiment du fond de la cour adossé à la colline, humide comme elle, mais sculpté semble-t-il pour une famille noble d'autrefois.

La route de l'Ouest garde dans l'ambiance de ce Guémené de jadis. Son premier village, « Longueville », avec sa chapelle banale, mais une délicieuse petite fontaine, dont on ne soupçonne pas la présence, à vingt mètres de la route sur la gauche en plein tournant. Il faut la voir ; avec ses balustrades latérales, la légèreté du fronton, de la niche qui se reflètent dans l'eau, elle semble une vraie réussite, non moins que les vieilles fermes voisines.

Après Guémené, Persquen. Là, le manoir de Penvern, rebâti en 1771 sur une construction médiévale, et qui a grande allure mais menace ruine. Déjà la chapelle s'est écroulée, et aussi le toit des écuries, en superbe appareil.

Et aussi, près du bourg, un camp (romain ?) fort bien conservé, accessible par un joli chemin creux dont les roues ont creusé la pierre. Ce chemin à 1 km à gauche sur la route de Bubry.

INGUINIEL AUX VERTES PRAIRIES

A Inguiniel, nous voici au bord des grandes prairies où s'ébattaient les chevaux des Ducs. C'est là que vous trouvez le domaine « Kozkreu », les vieilles écuries.

Le vaste château de pierre d'appareil évoque la période des rois, avec ses frontons arrondis ou en triangle ; sa merveille, l'escalier aux balustrades de granit, aux voûtes à arêtes, sa coupole à la charpente de chêne, et aussi les anciens salons où les lambris de bois autrefois dorés s'accrochent encore aux murs, au-dessus des récoltes de blé, de pommes de terre ou de rutabagas. Splendeur et décadence ! A la gauche de l'immeuble, le local des calèches ; devant, de chaque bord de la cour et de la prairie, les quatre blocs d'écurie encore intacts.

Toutes les eaux de Persquen viennent en un ruisseau abondant se déverser dans la vallée à Kerourden.

Autrefois, avant le carrefour que fait la route de Lignol-Persquen avec celle que nous suivons en bordure du Scorff, il y avait un vieux moulin, rattaché au manoir de Koskro, et qui en portait le nom. De pierres de taille, avec des linteaux robustes à chaque ouverture, il était en même temps le colombier du domaine et plusieurs rangées de boulins le décoraient comme d'une dentelle de pierre en-dessous des corbelets et de la frise qui le couronnaient à son sommet. Les poutres étaient toutes tombées à l'intérieur, mêlées aux restes des meules et des engrenages ; et des ormeaux, des ronces, des chênes, des arbustes de toutes espèces sortaient des anciens nids de pigeons. C'était une merveille pour les rêveurs de passage, un cadre choisi pour les revenants et les vieilles légendes, un défi aux vents d'hiver et aux tempêtes, tellement ces murs paraissaient robustes, et bien construits. Puis, un jour, peu après 1950, tout cela a disparu.

L'ETRANGE COLLINE DE MANE-MORVAN

Un moulin, plus bas sur la rivière, le moulin de Penvern, rattaché lui aussi à son manoir, continue à servir la région. Elle est étrange, cette colline de Mane-Morvan qui le domine. Le Scorff vient y buter, la contourne dans une courbe gracieuse et perd là son aspect de rivière tranquille assoupie dans les prairies pour devenir rivière de montagne qui glisse en rubans d'eau parmi les roches, écumante, fracassante, emplissant de bruit sa vallée surtout pendant les nuits d'hiver.

Le Scorff a rencontré le massif très ancien des collines de Lignol-Inguiniel, où l'on trouve du plomb, du cuivre, de l'uranium.

Les premiers minerais ont été découverts dans les hauteurs qui dressent leur masse imposante jusqu'aux abords de Kernasclédén qu'elles dominent. On y note des altitudes de 180 mètres. Mais les puits qu'on y a forés comme dans toute la région attendent qu'on exploite leurs galeries, classées en réserve.

SAINT-YVES DE LIGNOL : HENNIN ET COLLERETTE

La meilleure route qui mène au sommet de cette colline, celle de Persquen-Lignol qui découvre d'abord le manoir de Kerouallan ; il ne manque pas de charme avec sa tourelle, ses accolades aux fenêtres, mais il a perdu son mystère et quelque chose de sa poésie, depuis qu'a été jeté bas son cadre de verdure et qu'il apparaît en pleine lumière au-dessus des prairies. La merveille, c'est la chapelle Saint-Yves, qui porte sa flèche comme une Bigoudène porte son hennin et qui semble y joindre une collerette de Pont-Aven tant sa balustrade de granit flamboyante débordé avec son escalier pittoresque ; pas une chapelle princesse comme celle de Kernasclédén qui se tient dans la vallée voisine, plutôt l'une de ces chapelles paysannes, qui ont un charme à elles, un vêtement de velours et de dentelle campagnard qui force à s'asseoir pour admirer.

Ici une tentation : descendre sur Lignol pour voir son église pas banale et au presbytère, la cachette du marquis de Pont-Calleck, pas décevante : quelle salle étrange et bien adaptée à ce rôle !

Mais cette visite éloigne de la rivière, alors qu'un chemin sur les sommets fait traverser les villages aux belles pierres de granit, aux puits sculptés dans la pierre ; il mène à la route Lignol - Inguiniel pour rencontrer le Scorff au pont frontière des deux communes, le « Pont Peurion », le Pont des Pauvres. Pourquoi ce nom ? C'est que, dans le passé, on y rencontrait toujours des habitants de ces petites maisons entrevues auprès de la chapelle Saint-Yves et ailleurs, qui venaient là chercher de l'embauche pour le travail ; c'était le lieu reconnu aux alentours pour trouver les ouvriers au jour ou à la semaine.

On peut être jaloux des pêcheurs qui, par leurs chemins à eux, avec leur harnachement de bottes et de grosse toile, suivent les bords de l'eau, parmi les saules et les ronces ; eux seuls connaissent l'âme et la vraie nature de notre Scorff.

Du moins, cueillons-en quelques aspects. Après avoir passé le pont en direction d'Inguiniel, une courbe conduit à un camp romain ou peut-être gaulois bien conservé. Une première enceinte sert de talus ; derrière un second retranchement se dresse un monticule rocheux facile à défendre au-dessus de la rivière.

Celle-ci continue, de plus en plus perdue sous les saules, qui ont croulé aux périodes de crue et dont les branches forment de nouveaux arbres émergeant des vieux troncs noircis. Autour des restes d'un moulin antique, de ses digues de pierres taillées qui fendent l'eau sans la retenir, le torrent règne en maître sur des ruines d'édifices qu'il a vaincus. C'est le moulin de Erveno, que suivent les resserrements de Mannébihan et Mannébras avec le puits si pittoresquement placé au-dessus de l'abîme et si bien sculpté dans la pierre ; une photo à prendre, comme celle de la Groeiz er Lussed, la croix des myrtilles, plus au Nord.

Le Scorff, au sortir de ces défilés, va refléter le ciel et s'étaler plus largement au soleil, dans le vaste domaine qui lui est offert au-dessous de Kerganiet autour du Moulin Neuf et jusqu'à la route de Plouay ou Inguiniel à Kernasclédén.

E. COLLET



LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES OBJETS IMMOBILIERS :

un outil efficace pour la protection d'un patrimoine menacé

(Exposé de Françoise MOSSER, Conservateur des Antiquités et Objet d'Art du Morbihan, lors de l'installation de la Commission, le 11 janvier 1973).

La Bretagne, et partant le Morbihan, sont particulièrement riches en édifices religieux. Il n'est pas rare dans notre département de compter dix églises et chapelles, et parfois plus, dans une même paroisse. La foi des anciens temps qui a édifié ces monuments les a aussi enrichis d'un mobilier remarquable. Vitraux, retables, jubés, autels, statues, ex-votos, confessionnaux, meubles anciens, etc., leur donnent une chaleur et une vie qu'ils n'auraient sûrement pas autrement. A cela, il faut encore ajouter les objets religieux sortis de la main des orfèvres.

Très tôt le service des Monuments historiques s'est préoccupé de sauvegarder les richesses artistiques que l'on a appelé « antiquités et objets d'art » ou « objets mobiliers », en leur donnant un classement comme les monuments historiques.

Si l'on excepte le tombeau du Connétable de Clisson, à Josselin, qui figurait sur la liste de 1862, les premiers objets classés dans le Morbihan le furent en 1899. C'étaient la crose d'ivoire du XIII^{ème} et le fameux coffret de mariage qui sont aujourd'hui les deux plus beaux éléments du trésor de la cathédrale de Vannes, et la châsse et la mitre du XIV^{ème} siècle de Saint-Gildas-de-Rhuys.

Depuis cette date, les classements ont été nombreux ; 906 objets jouissent aujourd'hui de cette protection, grâce à l'activité de deux conservateurs des Antiquités et Objets d'Art, M. de la Martinière de 1913 à 1930 et surtout M. Thomas-Lacroix de 1930 à 1968 (auquel j'ai succédé).

On peut estimer qu'à cette heure, les objets présentant le plus d'intérêt sont pratiquement tous protégés, mais il s'en faut de beaucoup que la protection soit complètement achevée.

Je voudrais citer ici ce qu'écrivait M. Thomas-Lacroix dans un rapport de décembre 1967, avant de quitter son poste de conservateur des Antiquités et Objets d'Art :

« Le relevé n'a été à peu près exhaustif que pour l'orfèvrerie religieuse, car je me suis astreint à une enquête systématique dans les édifices publics et dans les chapelles de châteaux. Le mobilier d'église a fourni, par ailleurs, d'excellents spécimens. Mais il en reste beaucoup à faire car de nombreux rétables mériteraient d'être protégés contre les innovations du clergé. La Commission supérieure pourrait se montrer plus libérale pour les classements de ce genre.

Un certain nombre de cloches ont été classées depuis 1940 pour les sauver des réquisitions allemandes de métaux non ferreux. La prospection



(Photo : Archives Départementales)

SAINT-GILDAS-DE-RHUYS. — Eglise, Chef de Saint Gildas

continue, étant entendu que toute cloche antérieure à la Révolution qui porte une inscription ou une marque de fabricant mérite d'être sauvée.

Cette date de la fin du XVIII^{ème} siècle ne correspond plus à rien de valable ; pour l'orfèvrerie j'ai poursuivi mes investigations jusqu'aux premières années de la Restauration ; pour les cloches, la même période offre un intérêt indéniable.

Les statistiques montrent que le Morbihan n'est pas la terre d'élection de la peinture et surtout de la peinture murale. Du moins les fresques de Kernasclédén se distinguent-elles par leur qualité.

On peut remarquer combien sont peu nombreuses les bannières du XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles alors qu'on en trouve beaucoup dans les Côtes-du-Nord.

C'est, en définitive, par l'orfèvrerie et les objets précieux que le Morbihan se distingue, non pas seulement par la quantité (qui peut être proportionnelle à l'effort de prospection), mais par la qualité des pièces anciennes (XII-XV^{ème} siècles).

Et la statuaire offre aussi d'excellents exemplaires qui, pour être influencés par l'art flamand ou allemand, ne manquent pas de caractère.

Il faisait ainsi, excellemment le point de l'état et de l'intérêt des objets classés dans le Morbihan.

Mais il a toujours été entendu que seules les pièces d'une grande valeur artistique pouvaient être classées. Or il existe dans les églises, dans les chapelles, et souvent aussi dans les greniers des presbytères, de très nombreux objets d'une valeur plus modeste, mais qui sont loin d'être sans intérêt et qu'il serait nécessaire de protéger aussi.

Une étude faite il y a quelques années à la demande de M. le Directeur de l'Architecture, m'avait permis d'établir que pour un objet classé, neuf autres méritaient une protection. Les prospections que j'ai pu faire depuis ont confirmé cette estimation.

C'est dire que, puisque l'on compte aujourd'hui dans le Morbihan 906 objets classés, le nombre de ceux qu'il faudra protéger ne doit pas être éloigné de 10.000 !

Ces chiffres font comprendre tout l'intérêt de la nouvelle loi dont le résultat est cette première réunion de la Commission départementale des Objets mobiliers.

Jusqu'ici, il n'existait donc qu'une possibilité : le classement, réservé, on l'a vu, aux objets de plus grande valeur. Ce classement, proposé par le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art, est présenté par l'intermédiaire d'un inspecteur des Monuments historiques, à la section « Objets mobiliers » de la Commission supérieure des Monuments historiques qui a seule la décision. La décision de classement est donc prise à Paris.

La nouvelle loi n° 70.1219 du 23 décembre 1970, modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments historiques, institue pour les objets mobiliers d'intérêt historique, artistique, scientifique et technique, un inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés parmi les monuments historiques.

Elle permet donc d'atteindre un nombre beaucoup plus grand d'objets d'art.

La loi prévoit que l'inscription sur cet inventaire supplémentaire est prononcée par arrêté préfectoral. La décision d'inscription peut être prise soit par la Commission supérieure des Monuments historiques, soit par la Commission départementale des Objets mobiliers.

Le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art en est le principal rapporteur.

Le grand intérêt de notre commission est donc de permettre la décision de protection au niveau du département.

Je pense d'ailleurs que cette commission n'aura pas seulement à discuter des propositions d'inscriptions, mais deviendra au fil des réunions, un véritable conseil en matière d'antiquités et objets d'art.

Il n'est pas question, bien sûr, qu'elle se substitue à la Commission diocésaine d'Art sacré, dont plusieurs membres sont ici présents, mais on peut souhaiter qu'une collaboration s'établisse entre ces deux organismes.

Il ne faut pas nous cacher que nous entreprenons, ou plutôt que nous poursuivons aujourd'hui, une œuvre considérable, car le travail de cette commission n'est rien, en proportion des travaux qui la précèdent et qui la suivent.

Il va falloir prospecter méthodiquement toutes les communes du département pour recenser, photographier, mesurer, fiche tous les objets qui pourraient mériter une protection (les travaux de l'inventaire monumental qui a déjà prospecté un certain nombre de cantons, nous seront précieux).

Puis, ces objets que nous aurons choisis, il faudra les protéger, c'est-à-dire faire régulièrement des inspections pour s'assurer de leur bonne conservation, les restaurer, prévoir des fixations pour éviter les vols.

C'est une œuvre de longue haleine qui nous attend, et je pense que ce n'est qu'avec la collaboration de tous, qu'elle pourra être menée à bien.

Cette collaboration existe d'ailleurs déjà. Je n'en veux pour preuve que le travail d'inspection et de prospection effectué ces dernières années par les membres correspondants des Antiquités et Objets d'Art qui font tous partie de cette commission ; l'aide aussi apportée par les services de la gendarmerie qui ont entrepris dans la région de Ploërmel grâce au colonel Nouillet et au capitaine Guyot, un repérage systématique des objets d'art qui j'espère se poursuivra et dont je tiens à la remercier.

Il a fallu 70 ans pour classer un millier d'objets, et c'est là un chiffre record que peu de départements doivent atteindre. Combien de temps mettrons-nous pour sauvegarder les 9.000 autres ?

Nota : Depuis le 11 janvier 1973, la Commission départementale des Objets mobiliers s'est réunie quatre fois. Elle a décidé l'inscription de 210 objets et en a proposé 34 autres à la Commission supérieure des Monuments historiques aux fins de classement.

Sa prospection a porté sur 37 édifices répartis en 13 communes.

A PORTIVY EN SAINT-PIERRE-QUIBERON :

DES MURETS

Emerveillés par le travail remarquable réalisé à Portivy en Saint-Pierre-Quiberon, où l'élargissement d'une route a amélioré le paysage au lieu de l'abîmer, nous avons demandé au maire, le Général Le Porz, de nous dire comment ce travail a été fait. Voici la lettre que nous recevons de lui :

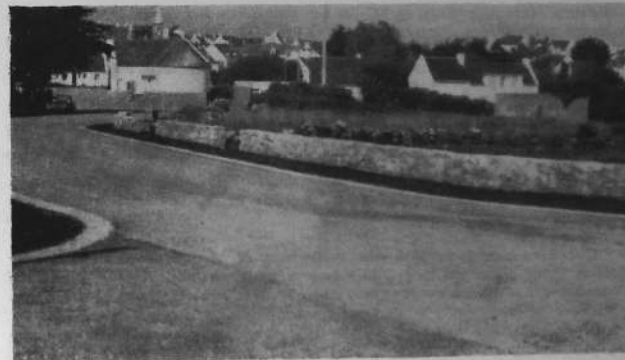
La voie communale 201 reliant Kerhostin à Portivy, en Saint-Pierre-Quiberon, était primitivement un chemin de terre, elle fut élargie et empierrée en 1917 par les prisonniers allemands internés au Fort Penthièvre.

A l'époque, alignements et procédure d'expropriation n'existaient qu'à l'état embryonnaire, aussi a-t-on suivi très exactement les méandres du vieux chemin tout en l'élargissant.

Après la deuxième guerre mondiale les municipalités se sont efforcées d'en rectifier le parcours. Le plan d'urbanisme de 1971 a fixé le tracé de cette voie et porté sa largeur à 10 mètres, (largeur normale d'une voie communale appelée à recevoir une circulation assez dense et qui se décompose en 7 mètres de chaussée et 1 m 50 de chaque côté à l'usage des piétons).

La mise en état de la VC 201 a visé un triple but :

- 1°) Faciliter la circulation dans la presqu'île. Ultérieurement elle sera rattachée à un réseau d'ensemble.*
- 2°) Désenclaver Portivy qui, dans l'état actuel, n'est desservi que par une voie unique ayant une dimension normale entre le Roch et l'entrée du village. La VC 201, dans son état actuel, permet d'y accéder, mais contourne le centre du village d'où façon à ne pas modifier son aspect.*



3°) Préparer la mise en valeur de la zone comprise entre la VC 201 et la voie ferrée qui est à l'heure actuelle un vaste landier.

Le problème étant ainsi posé, il fallait partir du principe qu'une voie communale à caractère semi-urbain ne doit pas être inesthétique. Ce qui fait le charme d'une route, ce sont : son tracé, les constructions et les jardins riverains, les clôtures.

1°) En ce qui concerne le tracé, on a évité la ligne droite monotone et qui incite à la vitesse.

2°) Les constructions qui bordent la route sont la plupart du temps médiocres, mais de nombreuses plantations ou jardins les dissimulent partiellement.

Les derniers permis de construire ont été accordés compte tenu du site — car il y a toujours un site — et on s'est orienté vers le style traditionnel.

3°) Etant donné ce qui précède, il fallait s'orienter également vers la construction de clôtures adaptées aux constructions et au paysage. La Municipalité a donc inclus dans son programme des clôtures en murs de pierres de 40 cms de large et ne dépassant jamais 80 cms de haut.

DIFFICULTES RENCONTREES. Il a fallu prendre contact avec 84 propriétaires, à qui on demandait du terrain pour un prix peu élevé, mais à qui on refaisait des clôtures correctes.

Je dois dire qu'à de rares exceptions, la bonne volonté a largement prévalu et il n'a pas été nécessaire de procéder à des expropriations.

L'écoulement des eaux a posé, à plusieurs reprises, des problèmes aigus et onéreux.

Enfin faute de crédits, la VC 201 qui doit déboucher à peu près en face de la route qui mène au Port-Blanc, n'a pu être achevée entièrement cette année.

Je dois rendre hommage aux principaux artisans de cette voie communale.

Le premier adjoint, Monsieur BRICHET, a patiemment négocié avec les propriétaires riverains et a su convaincre habilement la volonté des plus réticents.

Monsieur MENARD, Ingénieur T.P.E. chef de la Subdivision de l'Équipement QUIBERON - BELLE-ILE a fait le dessin de la route et surveillé de très près l'exécution des travaux.

C'est bien à ces deux personnes que revient le mérite, qui est grand d'avoir doté la Commune d'une voie à la fois pratique et esthétique, et je profite de l'occasion qui m'est donnée pour leur exprimer mes remerciements chaleureux. »

Nous souhaitons quant à nous que d'autres municipalités puissent s'inspirer de cette réussite.

MOHON

Mohon, un des plus vieux bourgs du Morbihan a fait ressortir, grâce aux recherches archéologiques, toutes les richesses historiques de son sol.

L'emplacement du GORSEDD des DRUIDES serait-il à Bodegat en Mohon au lieu dit « le Chêne » ; une grande surface empierrée près d'une tombe très ancienne signalée par quatre pierres côte à côte de presque 1 m3.

Ces rassemblements de Druides se faisaient au milieu de la région et de la forêt, cette immense forêt de Brocéliande couvrant tout le centre de l'Armorique dont quelques lambeaux sont la forêt de Paimpont, les landes de Lanvaux, la forêt de Quénécan, la forêt de Loudéac, celle de la Hardouinais et la forêt de Lanouée au centre.

LES ROMAINS

Les Romains construisirent leurs fameuses routes pour la surveillance et les liaisons de cette région difficile et impénétrable.

Les routes, NANTES-COZ YANDET, VANNES-CORSEUL, RENNES-QUIMPER, se croisent en triangle à MOHON au centre géographique de l'Armorique, permettant sur le principe de la toile d'araignée, avec des troupes stationnées aux camps de chaque angle du triangle, d'envoyer des renforts dans plus de neuf directions, sous le contrôle romain.

Les photos aériennes, les vieux documents et les recherches sur le terrain ont permis de retrouver le tracé exact des routes et l'emplacement des camps.

Le plus important se trouve à BODEGAT. Ce camp ressemble à celui de Lunt en Angleterre, dans le Midlands ; actuellement reconstitué et qui attire de nombreux touristes en Grande-Bretagne.

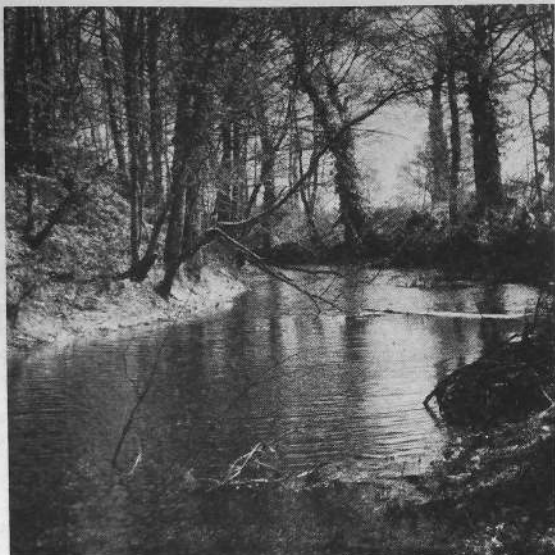
Pourquoi ne pas le faire chez nous, surtout que nous avons un site encore plus illustre.

LE CAMP DES ROIS

A Bodieu, à 2 km de Mohon, sur la route se dirigeant vers Ploërmel, se trouve un grand camp à double enceinte, résidence habituelle des rois

de Bretagne des années 600 à 872. De nombreux érudits le citent dans leurs livres : M. de la Borderie (Histoire de la Bretagne, 6 gros volumes), M. du Halgouët (Essai sur le Porhoët), M. Jacques André, archéologue, dans son rapport sur la Cour Carolingienne de Bodieu, etc...

La partie la plus ancienne est le tumulus. Puis un petit camp de surveillance de route romaine, afin de prévenir d'une attaque le camp principal de Bodegat.



Le Camp des Rois à Mohon

Le tumulus servit de support à la tour de guet principale (ancêtre du donjon des châteaux-forts). L'enceinte centrale était protégée par des douves importantes : 18 m de crête à crête et 10 m de profondeur ; une deuxième enceinte délimitant tout le camp, y compris le village et les artisans ainsi que le prieuré, achevait l'ouvrage.

Le célèbre Saint Judicaël, roi de Bretagne de 612 à 638, qui termina sa vie au monastère de Gaël, fut un des premiers à résider à Bodieu. Le dernier roi signalé fut Salomon III ; une chartre de 872, datée de sa résidence de Bodioc, est conservée par le cartulaire des moines de Redon.

LE TOURISME

On vient de décider de la mise en valeur du camp des rois. Une dérivation à la route doit rendre la tranquillité au village de Bodieu qui restera protégé par un grand rideau d'arbres. Un accès facile du camp par une route droite et bien dégagée mettra en valeur le tumulus où l'on pense reconstruire la tour de guet et les défenses.

L'enceinte centrale sera reconstituée partiellement en un premier stade ainsi que la case royale, le puits et quelques huttes. On espère même, si tout va bien y tourner quelques films historiques. Ce sera une opération unique en France comme reconstitution mérovingienne.

Nettoyer et recreuser les douves, reconstruire les palissades de pieux, refaire les huttes et les défenses en tenant compte des traces laissées au sol que les archéologues ont pour mission de retrouver et d'interpréter.

Un travail intéressant en perspective pour les jeunes et les ouvriers de la région. La rentabilité d'une telle réalisation sera assurée par l'intérêt touristique et régional ; même les écoles pourront profiter d'un enseignement sur le vif.

Cela ne peut manquer de faire éclore de nouvelles professions et petits métiers : location de vélos, location de barques sur le Ninian aménagé ; artisanat d'art, peut-être d'autres artisans que ce site touristique privilégié permettra de faire renaître une région qui se dépeuple à cause du regroupement des fermes.

De nouveaux débouchés vers le tourisme et ses dérivés, des gîtes communaux et ruraux sont déjà à l'étude, l'espoir renaît avec la survivance du passé.

J. MERCIER

VOICI LA LETTRE QUE NOUS RECEVONS D'UN LECTEUR DISCRET...

« Je voudrais que vous récompensiez de ma part deux charmants petits garçons. En décembre 1972 je circulais sur la route de Lanvaudan, quand j'ai croisé deux enfants de 10 à 12 ans. Dans le matin glacé de cette veille de Noël, ils allaient bon train, à pied, munis d'instruments rudimentaires : serpes, piquelle, faucille, etc... Intrigué je me demandais où ils pouvaient aller à cette heure matinale : essayer de nettoyer et de désherber la fontaine de Vrai-Secours. « C'est écoeurant de voir les mauvaises herbes l'envahir » me disent-ils », « elle est si belle ». J'ai été très étonné d'entendre ces deux enfants parler avec sérieux de notre patrimoine artistique breton qui s'en allait à la dérive.

« Mais et les adultes ? » questionnais-je ; « Bof, ils ont toujours autre chose à faire, nous ce matin on devait être 8, on est 2... ».

Je suis passé une heure plus tard, le travail allait bon train vraiment, ils y mettaient tout leur cœur.

Je n'ai pas passé là depuis. La fontaine est-elle de nouveau envahie ? Les enfants ont-ils perdu leur ardeur ? Je ne le crois pas ils avaient l'air d'avoir tellement la passion du beau !

En cette veille de Pâques, je voudrais leur faire un petit cadeau, mes moyens sont très modestes : peut-être une gravure, un livre sur la Bretagne ou sur l'art leur ferait plaisir. Je vous joins 50 F et je vous serais reconnaissant de me remplacer et de les féliciter. Je leur ai demandé qui ils étaient « Nous on est de la 6^{ème} B, école Saint-Ouen, Plouay, je suis Bernard, et c'est Jean-Yves ». Vraisemblablement ils doivent être en 5^{ème}. »

Bernard et Jean-Yves recevront chacun un exemplaire dédié de ce beau livre de Keranforest « Pierres et Paysages » que nous commandons chez l'auteur « Saint Joseph » 29226 Carantec (voir p. 4).

LES PUBLICATIONS DE NOS SOCIÉTÉS ADHÉRENTES

« AILES ET NATURE »,

c'est désormais le titre de la revue de la Société morbihannaise de sauvegarde de la Nature qui fait une large place à l'ornithologie. Dans les numéros 11 (1972) et 12 (1973) M. R. MAHEO suit de près le stationnement des Anatides dans le Morbihan et détaille les baguages d'oiseaux réalisés par son équipe. On y apprend aussi à reconnaître les diverses espèces d'oiseaux, à construire des nichoirs. D'autres études ont un caractère plus général comme celle de P. MACE sur les dunes littoral du Morbihan, leur composition, leur flore et leur faune.

Les « AMIS DE LA PRESQU'ÎLE DE QUIBERON »

ont rendu compte de leur réunion du 21 août 1973. Ils se félicitent de voir satisfaites certaines de leurs revendications mais s'inquiètent des atteintes portées à l'environnement par les nouveaux équipements notamment de coupures sur le chemin des piétons le long de la Côte Sauvage, des nuisances causées par l'aérodrome, des méfaits du camping sauvage, des dépôts d'ordures non contrôlés, etc...

L'ASSOCIATION POUR L'HISTOIRE DE BELLE-ÎLE-EN-MER

publie régulièrement son bulletin trimestriel, toujours riche en chroniques dues aux plumes érudites de M. et de Mlle JALIGAUT. On y trouve les renseignements les plus variés : vestiges de l'église de Le Palais (N° 34), croix de Lotudy et de Bordustard (N° 36), généalogie de Léandre Le Gallen (N° 37), identifications de maisons à Palais (N° 35), grotte des chouans (N° 38), relations de François Coppée avec Belle-Île (N° 41). Le N° 40 du 10^{ème} anniversaire s'attarde longuement sur les familles acadiennes établies dans l'île. A retenir aussi les souvenirs de Gabriel GUENERON (de 1880 à 1905) et du Cdt PENNE (1843-1930) et les articles de J. BANNET-MORET sur la ville de Trochu au Canada et de P.M. ADEMA sur la citadelle de Belle-Île.

LES « CAHIERS DE BAUD »,

toujours plus étoffés, poursuivent allègrement leur carrière. Les numéros 7 et 8 reproduisent presque intégralement « l'Introduction à l'Ethologie bas-bretonne » éditée en 1840 par J.J. MAGUERZE et devenue introuvable. Dans les numéros 9 et 10 se trouvent rassemblées d'importantes études concernant la Vénus de Quinipily et les numéros 11 et 12 publient les mémoires demeurés inédits du chef chouan Alexis LE LOUER. Récemment sortis, les numéros 14 et 15 regroupent les statistiques communales du canton de BAUD présentées dans l'Annuaire du Morbihan en 1836 et en 1897 et une notice sur la commune de Baud rédigée en 1903 par M. MIRABEL. C'est dire l'importance et la richesse exceptionnelle de cette modeste revue qui fait œuvre vraiment culturelle.

« DASSON ER MANE-GUEN »,

bulletin ronéotypé de la municipalité de Guénin en est à son septième numéro depuis 1970. Il s'est fixé un programme qui couvre toute l'histoire de la commune et a déjà recueilli de nombreux documents publiés ou inédits. Le N° 6 se rapporte au Mané-Guen et le N° 7 à la chapelle Saint-Nicodème.

« SAUMONS ET TRUITES »

Sous la direction de M. PIERRE, continue sa croisade en faveur du repeuplement des rivières bretonnes, chez nous surtout du Scorff et du Blavet. La Bretagne pourrait jouer, dans le domaine de la pêche, un rôle comparable à celui de l'Irlande.

LA SOCIÉTÉ LORIENTAISE D'ARCHÉOLOGIE

a publié ses travaux de 1972-73 dans le style luxueux qui est le sien : un grand cahier in-4° de 28 pages, sur beau papier avec de nombreuses gravures. Ils concernent le site de Kerminihy en ERDEVEN, une station néolithique de la Côte Sauvage de Quiberon, la villa gallo-romaine du Mané-Véchen en Plouhinec, le site médiéval le Pen-er-Malo en Guidel et celui de Locmaria dans la même commune. A signaler aussi un article de Mme JOUBIQUX : « Mais, qui étaient les moines rouges ? ».

LES BULLETINS DE LA SOCIÉTÉ POLYMATHIQUE DU MORBIHAN

plus austères, sont aussi plus fournis : celui de 1972 compte 176 pages et celui de 1973, 238 sans les procès-verbaux. Ce sont de véritables volumes.

Celui de 1972 contient un important « Répertoire archéologique du Morbihan gallo-romain », œuvre inédite de son ancien président Louis MARSILLE. L'histoire est largement représentée avec les études de J. DANIGO sur le « couvent franciscain de Sainte Catherine du Blavet et le carnet de route de Pierre Coetmeur, zouave pontifical, pendant la guerre de 1870-71. A cet anniversaire se rapportent aussi des pages oubliées de Jules SIMON recueillies par J.L. DEBAUVE et la présentation par F. MOSSER d'un journal lorientais : « Le Phare du Morbihan ».

Le morceau substantiel du bulletin de 1973 est constitué par la « Géologie vannetaise » d'Y. ROLLANDO, à quoi s'ajoutent divers mémoires de J. DANIGO sur « les anciens ex-voto » de Sainte-Anne-d'Auray » et sur « l'abbé Jean-Marie LE BLANC, député du Morbihan à l'Assemblée Nationale de 1848 », d'A. CARIOU sur la démographie d'Arzon au XVII^e siècle, d'A. FOUGERAY sur « les étapes du sergent-major Philippe BEAUDOIN en Morbihan », de P. THOMAS-LACROIX sur « l'attaque de Pembois, épisode de la chouannerie de 1830 et en outre une très précieuse bibliographie du Morbihan de 1969 à 1971 (355 numéros) par F. MOSSER, directeur des Archives départementales.

Dans PEN-AR-BED

le N° 74 (sept. 1973), signalons l'article de R. MAHEO : « Le Golfe du Morbihan ; une réserve, pour quoi faire » et, dans les CAHIERS DE L'IROISE (Oct. déc. 73), celui de Cl. BILY : « La triste fin de Marie DORVAL (1798-1848). Cette même revue consacre la majeure partie de sa livraison de janvier-mars 1974 à Charles LE QUINTREC, poète et écrivain morbihannais.

PETITE BIBLIOGRAPHIE DU MORBIHAN

(Suite — Voir « Morbihan » N°s 3, 4, 5, 6, 8 et 9)

GILDAS (St)

- SEPET (M) — Saint-Gildas-de-Rhuys. Aperçus d'histoire monastique. — P., 1900, in-12°, 416 p.
- FONSSAGRIVES (J) — Saint-Gildas-de-Rhuys et la société bretonne au VI^e siècle (493-570) — P., 1908, in-12°, 420 p.
- BRIEL (abbé) — Saint Gildas, abbé de Rhuys. — Hennebont, 1912, in-18°, 36 p.
- OHEIX (A) — Notes sur la vie de Saint Gildas. — Nantes, 1914, in-8°, 37 p.
- MAUFFRET (X) — Gildas de Rhuys, moine celtique. — P., 1972, 125 p.
- GALZAIN (M. de) — Saint-Gildas-de-Rhuys. — Châteaulin, 1974, 24 p.

GOAL (St)

- DOBLE (G-H) — Saint Gudwal (Gurval ou Goal) évêque et confesseur. — Saint-Brieuc, 1934, in-8°, 20 p.

GOBRIEN (St)

- DUINE (F) — Saint Gobrien. — P., 1904, in-8°, 34 p.
- HALGOUET (H. du) — Saint Gobrien et sa chapelle en Saint-Servant (évêché de Vannes). — Saint-Brieuc, 1910, in-8°, 10 p.

GONERY (St)

- LA BORDERIE (A. de) — Examen de la vie ancienne de Saint Gonery. — Vannes, 1888, in-8°, 15 p.
- LUCAS (J.M.) — La vie, les reliques, le culte de Saint Gonery. — Vannes, 1888, in-8°, 15 p.

GOUSTAN (St)

- ROUSSEAU (Dr) — Un Saint Breton authentique. Saint Goustan, moine de Rhuys et de Beauvoir (974 - 1040). — Fontenay-le-Comte, 1940, in-8°, 80 p.

GRAND (R.)

- Hommage à Roger Grand. Bibliographie. — P., 1946, in-8°, 12 p.

GUERIN (Dr)

- MOTAIS (Dr) — Le Docteur Guépin, oculiste, philosophe, historien. — P., 1885, in-8°, 56 p.

GUIEYSSSE (P.)

- Paul Guieysse (1841 - 1914). — in-8°, 14 p.

GUIGNER (St)

— DOBLE (G.H.) — Un saint du Cornwall dans le Morbihan. Saint Guigner, martyr. — Saint-Brieuc, 1932, in-8°, 19 p.

GUILLEVIC (A.)

— M. Augustin Guillevic, vicaire général (1861-1957) — Vannes, 1957, in-8°, 31 p.

GUILLOUX (Mgr)

— BECEL (Mgr) — Eloge funèbre de Mgr J.M. Guilloux, archevêque de Port-au-Prince. — Vannes, 1885, 82 p.
— Alexis, Jean-Marie Guilloux, archevêque de Port-au-Prince. — Poitiers, 1901, in-8°, 226 p.
— CABON (P.A.) — Mgr Alexis Jean-Marie Guilloux, deuxième archevêque de Port-au-Prince (Haïti) — Port-au-Prince, 1929, in-8°, 626 p.

GUYONVARCH (F.)

— QUESTEL (R.P.) — Le frère Guyonvarch de la Compagnie de Jésus. — Vannes, 1906, in-16°, 54 p.

GUYOT de SALINS

— BELLEVAL (M. de) — Ferdinand, Marie Victor Louis Guyot de Salins. P., 1891, in-8°, 47 p.

HALGOUET (H. du)

— Vicomte Hervé de Poulpique du Halgouët (1877-1955) — Slnd, in-12°, 15 p.

HELLEU (P.)

— MONTESQUIOU (R. de) — Paul Helleu, peintre et graveur. — P., 1913, in-4°, 113 p.

HELLO (E.)

— Ernest HELLO — Notice sur sa vie et ses œuvres — P., 1887, in-8°, 42 p.
— SERRE (J.) — Ernest Hello. L'homme, le penseur, l'écrivain. — P., 1894, in-12°, 413 p.
— FUMET (S.) — Ernest Hello. — P., 1928, in-12°, 250 p.
— CAUNES (abbé) — Ernest Hello, vie, œuvre, mission. — P., 1937, 351 p.

HERMELY

— FRANÇOIS-JACOB (J.M.) — Biographie de Jean-Marie Hermely dit « Jacques de Locmariaquer », Chef Chouan. — P. 1923, in-8°, 82 p.

HUBY (R.)

— Voir RETRAITES.

HUGUET (A.)

— ROZO (L.) — A Dieu Toujours — Augustin Huguet. — Rennes, 1944, in-12°, 206 p.

JAFFRE (J.)

— LE CLANCHE (Abbé) — Biographie de M. Jaffré, recteur de Guidel, ancien Supérieur de Sainte-Anne, ancien député à l'Assemblée Nationale de Bordeaux et de Versailles. — Vannes, 1829, in-8°, 180 p.
— LE CLANCHE (Abbé) — Correspondance de M. Jaffré. — Vannes, 1911, in-8°, 393 p.
— LE GARREC (E.) — Jean Jaffré, recteur de Guidel, député du Morbihan. — Vannes, sd., 16 p.

JEGOUZO

— LE GOFF — Les écrivains bretons du Pays de Vannes (Rev. Morb. 1908).
— Le Chanoine Louis-Marie Jegouzo, vicaire général de Vannes, Supérieur ecclésiastique des Filles de Jésus (1837-1908) Notice biographique. Vannes, 1926, in-8°, 53 p.

JULÉ (C.)

— LE CLANCHE — Le Chanoine Constantin Julé. Notice biographique. Hennebont, 1913, in-8°, 65 p.

KERDERFF (Mlle de)

— Vie de M^{lle} de Kerderff, première Supérieure des maisons de retraites. Angers, 1827, in-12°.

KÉRIOLET (P. de)

— DOMINIQUE (R.P.) — Le grand pêcheur converti représenté dans les deux textes de la vie de Monsieur de Quériolet, prestre, conseiller au Parlement de Rennes. — Lyon, 1690, in-12°, 459 p.
— COLLET (M.) — La vie de Monsieur de Quériolet, prêtre. — Saint-Malo, 1771, in-12°, 191 p.
— LE GOUVELLO (H.) — Le pénitent breton Pierre de Kériolet. — P., 1878, in-12°, 409 p.
— LE GOUVELLO (H.) — Vie populaire du pénitent breton, Pierre de Gouvello de Kériolet (1602-1660) Vannes, 1890, 62 p.
— HERBOT (J.M.) — Le bon larron, Pierre de Kériolet (1602-1660). — P., 1947, in-12°, 209 p. réédition sous le titre « Monsieur de Kériolet, le bandit de Dieu ».

KERLIVIO (M. de)

— Voir (RETRAITES).

KERVILER (R.)

— CARNOY (H.) — René Kerviler. — P., 1902, in-16°, 30 p.

LA BOURDONNAYE

— LA BOURDONNAYE (A. de) Généalogie des La Bourdonnaye, des origines à 1945. — P., 1959, in-4°, 346 p.

LA FRUGLAYE

— LAIGUE (Cte R. de) — Le livre de raison de Jehan de la Fruglave, Seigneur de Villaubaust. — Saint-Brieuc, 1902, 27 p.

LAIGUE

— Le comte René de Laigue, historien Breton (1862 - 1942) Bibliographie. Rennes, 1945, in-8°, 12 p.

LA LANDELLE (Cl. de)

— LAIGUE (R. de) — Livre de compte de Claude de La Landelle (1553 - 1556) — Nantes, 1906, in-8°, 120 p.

LAMBILLY

— BELLEVUE (Cte de) — Généalogie de la famille de Lambilly. — Nantes, 1901, in-8°, 63 p.

LA MENNAIS (J.-M.)

— LESELEUC (Abbé de) — Oraison funèbre de Jean-Marie de La Mennais — Vannes, 1861, 46 p.
— ROPARTZ (S) — Les vies et les œuvres de Jean-Marie de La Mennais, prêtre fondateur de l'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne (1780 - 1860). — P., sd., in-8°, 491 p.
— L'Abbé J.-M. de La Mennais. — P., 1876, in-12°, 340 p.
— L'Abbé J.-M. de La Mennais. — Ploermel, 1893, in-12°, 63 p.
— HERPIN (E.) — L'Abbé Jean-Marie de La Mennais, fondateur des Frères de l'Institution chrétienne et des Filles de la Providence de Saint-Brieuc. — Ploermel, 1897, in-8°, 350 p.
— Articles du procès informatif de béatification du serviteur de Dieu J.-M. Robert de La Mennais. — Vannes, 1913, 83 p.
— AURAY (A) — Le vénérable J.-M. de La Mennais, fondateur des Institutions des Frères de l'Instruction Chrétienne de Ploermel et des Filles de la Providence de Saint-Brieuc. — Vannes, sd., in-8°, 183 p.
— LAVEILLE (Mgr) — Jean-Marie de La Mennais (1780 - 1860). — P., 1924, 2 vol. in-8°.
— SYMPHORIEN-AUGUSTE (Fr) — A travers la correspondance de J.-M. de La Mennais. — Vannes, 1937, in-8°, 337 p.
— MERLAUD (A) — J.-M. de La Mennais. — P., 1960, in-12°, 333 p.

LA MONNERAYE

— LA GRANCIERE (A. de) — Le Comte Charles de La Monneraye Vannes, 1907, in-8°, 40 p.

LA MOTTE (Mgr de)

— LE JOUBIOUX (Mgr) — Notice biographique sur Mgr de La Motte de Broons et de Vauvert. — Vannes, 1861, 47 p.

LANTIVY

— COURTOUX (Th.) et le Comte de LANTIVY de TREDION. — Histoire Généalogique de la maison de Lantivy, de ses alliances et des seigneuries qu'elle a possédées... suivie des généalogies des maisons de l'Estourbeillon et de Richemont de Richard'son. — P., 1899, in-4°, 416 p.

J. DANIGO



(Photo Jos LE DOARE)

SAINT-CADO AUJOURD'HUI

Directeur de la Publication : Marie-Claire BORDE

Imprimerie Presse du Morbihan, Lorient — Dépôt légal : 2^{me} Trimestre 1974